

# SI d'eau et d'assainissement Rive Droite de la Dore

Assainissement non collectif

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif

Exercice 2022

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007. Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site WWW.Services.eaufrance.fr

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

### Table des matières

1.	CA	RACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	2
	1.1. 1.2. 1.3. 1.4.	Presentation du territoire desservi	2 2
2.	TA	RIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE	4
	2.1. 2.2.	MODALITES DE TARIFICATION	
3.	INI	DICATEURS DE PERFORMANCE	1
	3.1.	Taux de conformite des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)	
4.	FIN	NANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	6
	4.1. 4.2. ET LES	Montants financiers des travaux realises	GER

### 1. Caractérisation technique du service

#### 1.1. Présentation du territoire desservi

Le	service est géré au niveau ☐ communa ☐ intercom		
•	Nom de la collectivité : SI d'eau et d'as	ssainissement Rive Droite de la Dore	
•	Nom de l'entité de gestion: assainisser	ment non collectif	
•	Caractéristiques (commune, EPCI et ty	ype, etc.) : Syndicat Intercommunal à Voc	eations Multiples
	Entretien des installations		Réalisation des installations ervis, etc.) : Dorat, Noalhat,
•	Existence d'une CCSPL	□ Oui	☑ Non
•	Existence d'un zonage	☐ Oui, date d'approbation :	🔲 Non
>	Existence d'un règlement de service	☑ Oui, date d'approbation :2010	

### 1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en Régie par Régie à autonomie financière

#### 1.3. Estimation de la population desservie (D301.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 1 940 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 2 649.

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie rapporté à la population totale du territoire couvert par le service) est de 73,24 % au 31/12/2022. (73,04 % au 31/12/2021).

### 1.4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

	realizable and the second of t	Exercice 2021	Exercice 2022
$\mathbf{A} - \mathbf{\acute{E}}$	léments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service	and the	north district
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui	Oui
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	Oui
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui	Oui
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui	Oui
$\mathbf{B} - \mathbf{\acute{E}}$	léments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service	,	
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Non	Non
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Non	Non
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Oui	Oui

L'indice de mise en oeuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2022 est de 110 (110 en 2021).

# 2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

#### 2.1. Modalités de tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés;
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'usager ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs applicables aux 01/01/2022 et 01/01/2023 sont les suivants :

Tarifs	Au 01/01/2022	Au 01/01/2023
	Compétences obligatoires	
Tarif du contrôle des installations neuves en €	172 +100	172 + 100
Tarif du contrôle des installations existantes en €	0.28	0.28
Tarifs des autres prestations aux abonnés en €		
	Compétences facultatives	
	•	

### 3. Indicateurs de performance

### 3.1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

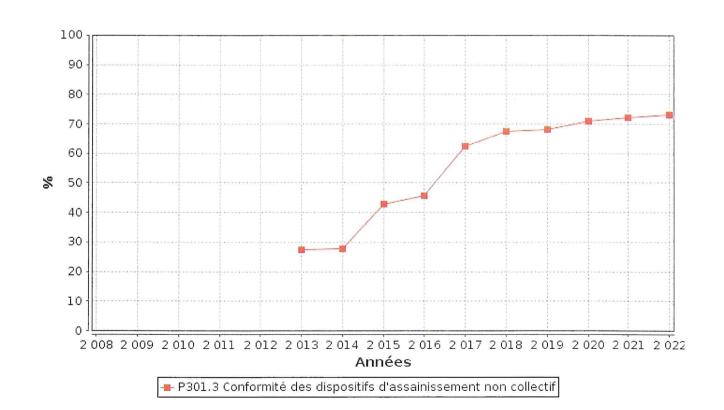
Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service depuis la création du service jusqu'au 31/12/N,
- d'autre part le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31/12/N.

<u>Attention</u> : cet indice ne doit être calculé que si l'<u>indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif</u> est au moins égal à 100.

Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait + ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes d'assainissement non collectif Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service \* 100

	Exercice 2021	Exercice 2022
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	463	477
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	1 009	1 013
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	264	264
Taux de conformité en %	72,1	73,1



### 4. Financement des investissements

4.1.	Montants financiers des travaux réalisés	
Le mor	itant total des travaux réalisés durant l'exercice budgétaire 2022 est de	€.

## 4.2. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels des travaux en €